



# le p'tit LIEN

N°91 Février 2017 Journal d'information bimestriel de la commune de Kembs [www.kembs.fr](http://www.kembs.fr)

Je alter de Ochs,  
je hârter s'Horn !

(Plus vieux le boeuf, plus dure la corne)

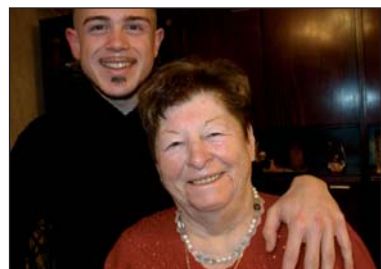
## Bon anniversaire



ERARD Tong  
est née le 01.01.1927 (90 ans)



CHUMICKI Elisabeth  
est née le 29.01.1932 (85 ans)



WEBER Astrid  
est née le 20.01.1937 (80 ans)



ALLEMANN Germaine  
est née le 30.01.1937 (80 ans)

## Noces de diamant



Frédéric et Monique BAEUMLIN  
se sont mariés le 28.12.1956

REUNION PUBLIQUE  
Mardi 28 mars à 20h  
à la Maison du Patrimoine

## Spectacles

Espace  
rhéna

[www.espace-rhenan.fr](http://www.espace-rhenan.fr)

Vendredi 3 mars à 20h / Samedi 4 mars à 20h  
Dimanche 5 mars à 15h

Théâtre alsacien.

Tarif : 10 € (adulte) ; 5 € (enfant) de 12 à 18 ans

Réservations au 03 89 62 89 10 (Espace Rhéna) ou au 03 89 48 32 84

ou par [christiane.ull@wanadoo.fr](mailto:christiane.ull@wanadoo.fr) (Christiane ULL).

### Hirsch, Wolf, Fuchs

Mercredi 15 mars à 20h

Danse. Tout public. Entrée libre, plateau.

### Danses ukrainiennes

Samedi 18 mars à 20h

Théâtre. Tout public à partir de 10 ans.

Tarif : 12 € (Réduit : 10 €) Vu au festival d'Avignon. Prix Coup de Cœur du Club

de la Presse Avignon Off 2012

### Femmes de ferme

L'amour, les enfants, les vaches, la lessive, les comptes : les femmes qui vivent aujourd'hui à la ferme en ont fait le choix, mais leur vie demeure un combat.

Jeudi 23 mars à 20h

Ciné-concert. Tout public à partir de 8 ans.

Tarif : 5 € (Adulte) 3,50 € (- 18 ans)

### Safety Last (Monte là-dessus)

Un film d'Harold Lloyd - USA - 1923

Avec Christofer Bjurström au piano solo, un dialogue musical, malicieux et rieur.

Dimanche 2 avril à 17h

### Concert de l'Harmonie municipale

### Cinéma (Tarifs : 5 € / - de 18 ans : 3,50 €)

Mercredi 8 mars à 14h30 **Lego Batman** (Film d'animation)

Jeudi 9 mars à 20h **50 nuances plus sombres** (Drame)

Dimanche 12 mars à 14h30 **L'empereur** (Documentaire)

Dimanche 12 mars à 16h30 **Silence** (Drame historique)

Jeudi 16 mars à 20h **Rock'n Roll** (Comédie)

Mercredi 29 mars à 20h **Les oubliés** (Film historique) (En VOST)

Jeudi 30 mars à 20h **Les Patients** (Comédie dramatique)

Retrouvez le programme complet sur [www.espace-rhenan.fr](http://www.espace-rhenan.fr) rubrique cinéma  
ou sur facebook : [www.facebook.com/espacerhenan](http://www.facebook.com/espacerhenan)

### "Village propre" samedi 1<sup>er</sup> avril

Nous vous invitons à ce grand nettoyage citoyen de notre commune dans la convivialité et la bonne humeur.

Les gants et sacs vous seront distribués à la Maison du Patrimoine et Place du Colonel Gauvin à Lœchlé à partir de 9h.

Le formulaire d'inscription est inséré dans ce p'tit Lien !

### Elections présidentielles 2017

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. A cette occasion, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h sans interruption.

L'ensemble des bureaux de vote a été modifié comme suit :

Bureau de vote n° 1 Mairie de KEMBS - 05 rue de Saint-Louis

Bureau de vote n° 2 Ecole Jean Monnet - rue du Ciel

Bureau de vote n° 3 Local des Pompiers - 25 rue de l'Europe

Bureau de vote n° 4 A.L.S.H. 1, 2, 3 Soleil - 10 allée des Marronniers

Bureau de vote n° 5 Ecole Maternelle "Paul Klee" - 3 rue de la Promenade

Vos nouvelles cartes d'électeur vous parviendront au courant du mois de mars.

## l'édito

Madame, Monsieur,  
Bien chers amis,

En ce début 2017, il est très important pour nous d'adresser nos meilleurs vœux de très bonne réussite à Saint-Louis Agglomération, née de la fusion de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières avec les communautés des communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau.

Nous passons désormais de 10 communes avec 53 000 habitants à 40 communes avec plus de 78 000 habitants.

Le nouveau Conseil de Saint-Louis Agglomération sera composé de 78 délégués. Son bureau fonctionnera avec 23 membres.

Cette grande et nouvelle entité "Saint-Louis Agglomération" aura énormément de responsabilités à gérer sur ce grand et vaste territoire qu'elle représente désormais.

Toutes les compétences exercées dans les trois communautés au moment de la fusion sont reprises par Saint-Louis Agglomération.

Les compétences optionnelles et facultatives seront uniquement exercées sur les périmètres des anciennes communautés.

Saint-Louis Agglomération aura une ou deux années pour choisir les compétences nouvelles qu'elle pourra selon le souhait de ses membres assurer en plus.

Il est très important qu'au travers de cette nouvelle structure intercommunale chacune des 40 communes s'implique sans retenue.

L'unité fait la force, l'amitié garantit une sereine ambiance, élément si indispensable pour bien travailler ensemble.

Je souhaite par avance bon courage à notre Président Alain Girny, qui a la lourde tâche de veiller au bon fonctionnement de cette grande structure dont le but essentiel consiste à travailler au mieux pour l'aménagement de notre territoire et le bien-être des habitants des 40 communes.

Pour autant, les affaires de notre commune ne seront pas laissées pour compte par votre équipe municipale. Vous savez tous que nous sommes en permanence à vos côtés au jour le jour pour suivre les affaires de notre cité et aussi pour veiller au bien-être de notre jeunesse, de nos seniors, des plus fragilisés et de tout un chacun de nos administrés.

Malgré une situation économique de plus en plus fragilisée, il est néanmoins important pour nous de ne pas perdre le sens de notre mission d'élu qui consiste à faire au mieux avec nos moyens disponibles.

En 2017, nos investissements consisteront à terminer l'un ou l'autre chantier engagé en 2016 et à continuer à investir dans des aménagements de sécurité.

Cette année, nous débiterons un très important chantier de réhabilitation de voirie autour de l'école élémentaire "Jean Monnet" et de l'école maternelle "Les Lutins", qui concernera :

- La rue du Stade (entre la rue de Habsheim et l'ancien stade à proximité immédiat de l'école)

- La rue du Ciel passant en partie devant l'école jusqu'à la rue de Schlierbach devant la Poste.

Dans ce projet, il se construira aussi un parking de 60 places et un square à proximité de l'école Jean Monnet. Nous procéderons également à la réhabilitation de la rue du 19<sup>e</sup> B.C.P.

Ce très vaste chantier nécessitera un phasage en deux tranches. Par avance, j'en appelle au bon sens et à la patience des habitants de ces quartiers et des parents autour du groupe scolaire pour les dérangements de circulation que cela entraînera.

L'opération d'agrandissement du centre technique communal prévue en 2016 sera réalisée cette année.

La salle polyvalente sera dotée d'un nouveau revêtement de sol en remplacement de celui en place depuis l'origine de la construction de la salle en 1982.

Les 300 derniers compteurs d'eau intelligents seront posés cette année.

Nous continuerons l'opération déjà engagée sur l'éclairage public et le remplacement des ampoules par des LED.

La mutation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) se poursuivra raisonnablement. Si tout se passe bien, le P.L.U. sera approuvé cette année.

Des efforts particuliers seront menés pour la protection de notre environnement et de notre cadre de vie.

D'autres opérations de moyenne envergure seront menées cette année.

De beaux projets nous attendent donnant ainsi toutes les chances à notre cité de rester belle et attrayante pour le bonheur et le plaisir de tous.

Cordialement et en toute amitié.  
Votre Maire  
Gérard KIELWASSER

## Conseil municipal du 19 décembre 2016

### Versement d'indemnités horaires aux sapeurs-pompiers volontaires

Les sapeurs-pompiers volontaires remplissent des missions (missions dévolues aux services d'incendie et de secours, les actions de formation) qui ouvrent droit au versement d'indemnités.

Le montant horaire de base des indemnités est fixé, par arrêté ministériel, en fonction du grade du sapeur-pompier volontaire. Le CPI de Kembs étant communal, il revient au Conseil municipal de fixer les montants des indemnités à verser. A titre indicatif, les montants réglementaires applicables à ce jour sont les suivants :

Officiers : 11,45 € / heure  
Sous-officiers : 9,23 € / heure  
Caporaux : 8,17 € / heure  
Sapeurs : 7,61 € / heure.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le barème suivant :

Missions	Montant des indemnités horaires des sapeurs-pompiers volontaires	Précisions
Participation aux actions de formation en qualité de stagiaire	100 %	Dans la limite de 50h par an
Participation aux actions de formation en qualité de formateur	100 %	Dans la limite de 50 h par an sans prise en compte des heures de FMPA données aux JSP
Intervention d'une durée de 0 à 30 minutes	Forfait de 45 minutes	Le décompte de la durée commence au déclenchement de l'intervention.
Intervention d'une durée supérieure à 30 minutes	Temps réel d'intervention supérieure à 30 minutes + 15 minutes de réarmement	Sauf pour les opérations différées : à partir du départ de l'engin
Intervention annulée entre le déclenchement et le départ	Forfait de 15 minutes	/

Le versement des indemnités se fera trimestriellement, sur la base d'un relevé d'activités établi par le Chef de Corps du CPI indiquant la nature de l'activité, les sapeurs-pompiers y participant et les horaires.

### Engagement de jeunes temporaires durant les vacances

Au cours de la période des vacances estivales, certains travaux effectués en régie par les ouvriers communaux prennent du retard en raison des absences pour congés annuels. Afin de pallier ces absences qui perturbent le service, de jeunes temporaires de Kembs, âgés de 16, 17 et 18 ans, sont recrutés pour une période de quatre semaines chacun. Ils assistent les ouvriers communaux dans l'exécution de tâches courantes.

Le Conseil municipal a, à l'unanimité, autorisé l'engagement temporaire pendant les mois de juillet et août 2017 de 10 jeunes au sein du service technique, chacun pour une période de 4 semaines, selon les critères fixés par la délibération du conseil municipal en date du 10 décembre 2001.

La rémunération des jeunes employés saisonniers concernés est fixée en référence au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe.

### Demandes de subvention

#### Ecole-Colège des Missions de Blotzheim

L'école-Colège des Missions de Blotzheim a décidé d'organiser les voyages scolaires ci-après en 2017, pour des élèves scolarisés dans l'établissement et a sollicité une subvention communale pour alléger la participation financière des parents :

Pour les classes de 6<sup>e</sup> bilingue, un échange avec les correspondants de Hechingen en Allemagne du 3 au 7 avril 2017 : 3 élèves de la commune peuvent bénéficier de ce séjour éducatif.

Pour les classes de CM2, une classe découverte à Stosswihir du 14 mai au 19 mai 2017 (estimé à 5,5 jours) : 3 élèves de la commune peuvent bénéficier de ce séjour éducatif.

Pour les classes de 5<sup>e</sup>, une classe verte à Cierniebaud dans le Jura

du 29 mai au 2 juin 2017 : 9 élèves de la commune peuvent bénéficier de ce séjour éducatif.

Pour les classes de 3<sup>e</sup>, un séjour linguistique du 23 au 28 avril 2017 à Londres : 3 élèves de la commune peuvent bénéficier de ce séjour éducatif.

Pour les classes de 4<sup>e</sup>, un séjour à "l'Euro Space Center" en Belgique du 18 au 20 janvier 2017 : 8 élèves de la commune peuvent bénéficier de ce séjour éducatif.

#### Enseignement Don Bosco de Landser

L'établissement d'enseignement Don Bosco de Landser a décidé d'organiser un séjour de classes transplantées à Cierniebaud dans le Jura du 9 au 13 janvier 2017 et du 16 au 20 janvier 2017 : 8 élèves de la commune scolarisés dans cet établissement participent à l'un de ces deux séjours d'une durée de 4 jours.

#### Collège René Schickelé de Saint-Louis

Le collège René Schickelé de Saint-Louis a décidé d'organiser un voyage à Berlin pour ses classes de 3<sup>e</sup> du 26 au 30 mars 2017 : 1 élève de la commune scolarisé dans cet établissement, participe à ce séjour d'une durée de 5 jours.

#### Collège Georges Forlen de Saint-Louis

Le collège Georges Forlen de Saint-Louis a décidé d'organiser une classe de neige du 13 au 17 mars 2017 : 1 élève de la commune scolarisé dans cet établissement, participe à ce séjour d'une durée de 5 jours.

Ces établissements scolaires ont sollicité une subvention communale pour alléger la participation financière des parents à cette opération.

Le Conseil municipal a, à l'unanimité, décidé de soutenir comme par le passé financièrement toutes ces initiatives dans les limites des crédits accordés pour des actions similaires et accorde une subvention de 5€/par jour et par élève domicilié dans la commune pour ces séjours.

### Acquisition d'équipements pour la vie associative locale

#### Judo Club

La commune a décidé de répondre favorablement à la demande du Judo Club en prenant en charge l'acquisition d'un tapis de judo composé de plusieurs modules pour les activités de l'association pour un montant de 5 997,60 € TTC et accepte la participation financière de l'association Judo Club de Kembs à cet achat pour un montant de 2 999 € TTC.

#### FC Kembs Réunis

La commune a décidé de répondre favorablement à la demande du FCKR en prenant en charge l'acquisition d'ustensiles de cuisine pour les activités de l'association pour un montant de 873,35 € TTC et accepte la participation financière de l'association FCKR à cet achat pour un montant total de 436,67 € TTC.

### Souscription de contrats d'assurance pour la période de 2017 à 2020 pour les besoins de la commune de Kembs

Les marchés suivants ont été attribués :

Lot 01 : assurance dommages aux biens et risques annexes à la SMACL, pour une cotisation annuelle de 17 282,47 € (taux de 0,61 €/m<sup>2</sup>).

Lot 02 : assurance responsabilité civile et risques annexes à la SMACL, pour une cotisation annuelle de 2 680,26 €.

Lot 03 : assurance flotte automobile et risques annexes au cabinet Pierre HOENNER-MMA IARD, pour une cotisation annuelle de 9 961,90 € + garantie auto-collaborateur de 1 040 €.

Lot 04 : Assurance protection juridique des agents et des élus au Cabinet Pierre HOENNER - DAS SA, pour une cotisation annuelle de 800,00 € + protection juridique des collectivités.

Lot 05 : Assurance des prestations statutaires à QUATREM-cabinet Pierre HOENNER agence MMA-SOFAXIS, pour une cotisation annuelle de CNRACL : 54 241,41 € ; IRCANTEC : 3 412,64 €.

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

## les travaux

### Travaux de voirie

#### Aménagement du Chemin des Pêcheurs

Les câbles aériens ont été enterrés. L'éclairage donne un aspect plus radieux et balise le cheminement des usagers.

Le revêtement des trottoirs mettra la touche finale à l'œuvre des entreprises PONTIGGIA et ETPE.

#### Assainissement de la rue des Acacias et de la rue des Eglantiers

Saint-Louis Agglomération a décidé de renouveler le revêtement de chaussée dans toute l'emprise de la voirie.

L'ouverture à la circulation permettra à chacun de réinvestir les lieux et d'apprécier une surface de circulation aplanie.

#### Aménagement de la rue du Stade et du Ciel

Ces travaux débiteront en mai. Ce projet devrait être réalisé en trois phases dans le but d'étaler les dépenses et de réduire les nuisances que subiront les riverains.

### Programme Voirie 2017 Travaux de bâtiments

Extension des ateliers municipaux  
Nous allons créer un espace de station-

## La police municipale vous informe Votre animal et la loi



Le nombre d'animaux familiers s'est accru. La place de l'animal dans les familles est sans conteste essentielle. Paradoxalement, la présence d'animaux n'est pas sans créer des risques et provoquer des nuisances :

- Risques sanitaires liés à la transmission possible d'agents infectieux, ainsi que l'apparition d'allergies
- Risques de morsures, griffures et bousculades
- Déjections sur la voie et dans les lieux publics, en raison de l'incivisme de certains propriétaires
- Nuisances sonores.

Le code civil stipule que "le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé". Le code pénal prévoit des sanctions et des peines d'emprisonnement pour le gardien d'un animal en cas de "sérvices graves et actes de cruauté envers les animaux", ainsi que des contraventions en cas de mauvais traitements, de divagation, d'excitation ou lorsque l'animal attaque ou poursuit un passant, même s'il n'en résulte aucun dommage. Le code général des collectivité-

## Les sapeurs-pompiers vous informent



En 2016, 167 interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers de Kembs, soit 9% de plus qu'en 2015 : 77 secours à personnes, 64 interventions diverses, 10 incendies et 10 accidents sur voie publique. L'infirmière a effectué 5 interventions. Le corps compte 29 sapeurs-pompiers dont 6 mineurs (16-18 ans). Les pompiers vous rappellent quelques mesures de prévention essentielles à

la sécurité de votre foyer :

- Les installations de chauffage doivent être conformes
- Toute installation doit être régulièrement entretenue
- En période de chauffe, surveillez les appareils branchés
- Pensez aux détecteurs avertisseurs autonomes de fumées, obligatoires depuis le 8 mars 2015 qui ont sauvé la vie de plus de 200 personnes en 2016.

### Rénovation du revêtement de sol de la salle polyvalente

Le lino, installé en 1982, est en fin de vie. Les travaux de remplacement devraient se dérouler entre le 21 juin et le 31 juillet.

Parallèlement, nous poursuivons nos efforts inhérents à l'étanchéité de la toiture afin de supprimer les fuites qui subsistent.

### Travaux des partenaires

#### Eau potable

Courant janvier, nous avons dû faire face à huit ruptures de canalisation dues au froid. Les services communaux, épaulés par la Lyonnaise des Eaux, sont mobilisés pour limiter au mieux les désagréments liés à ces dérangements.

#### Divers

#### Achat d'un véhicule pour les services techniques

Le triporteur Piaggio (âgé de 15 ans) sera remplacé par un véhicule plus résistant chargé de supporter la tonne d'arrosage.

## Société Avicole Hirsch, Wolf, Fuchs...

Comédie d'Arman Laurent d'après le "Dindon" de Georges Feydeau Mise en scène par Denis Bixel, par la Troupe du théâtre alsacien de Blodelsheim.

3 dates à retenir :

Vendredi 3 mars à 20h

Samedi 4 mars à 20h

Dimanche 5 mars à 15h

Prix d'entrée : Adulte 10 €

Enfant 5 € de 12 à 18 ans

Réservations au : 03 89 62 89 10

(Espace Rhéna) ou chez

Christiane Ull : 03 89 48 32 84

Mail : [christiane.ull@wanadoo.fr](mailto:christiane.ull@wanadoo.fr)

**LES ARTISTES DU PATELIN**  
vous invitent à leur exposition à  
**L'ESPACE RHENAN DE KEMBS**

**Samedi 8 AVRIL**  
de 14 H à 18 H

**Dimanche 9 AVRIL**  
de 10 H à 18 H

**Vernissage samedi 16 heures**

**TOMBOLA**  
Buvette/pâtisserie Entrée libre

## Kembser Rhyschnokas Théâtre annulé

Les Kembser Rhyschnokas ont le grand regret de devoir informer leur fidèle public que cette représentation théâtrale est annulée en raison d'un grave problème de santé d'un membre de la troupe.

Ils remercient tous les "décus" pour leur compréhension.

## A.M.C.I.O. Prenez l'air

L'aéromodélisme vous intéresse ?

Venez nous rejoindre !

Voilà déjà plus de 10 ans qu'un petit groupe de passionnés d'aviation fait voler ses petits avions. En période hivernale, nous nous retrouvons le mercredi soir dans la salle polyvalente (en fonction de la disponibilité de la salle) et à l'extérieur durant les beaux jours. Les modèles ne doivent pas dépasser les 800 grammes.

Contact : Denis Klein

Tél. 06 84 58 77 29

Courriel : [amcio.kembs@gmail.com](mailto:amcio.kembs@gmail.com)



## Comité de Jumelage Kembs & Etaules Voulez-vous jouer avec nous ?

Le comité de Jumelage Kembs-Etaules vous invite à participer à une après-midi récréative.

Le dimanche 9 avril à partir de 11h15 à la salle polyvalente. Vous pourrez y déguster un repas composé de bouchées à la reine, nouilles et fromage pour 12€. Les amateurs de belote, jass, tarot et autres jeux de société

pourront s'affronter en toute convivialité dès 14h. Comme de coutume, une tombola agrémentera cette rencontre. Le comité encourage vivement toutes les familles d'accueil à participer à cette manifestation.

Inscriptions jusqu'au 31 mars

tél. : 03 89 48 37 08 (Mairie)

mail : [kembs.schacher@gmail.com](mailto:kembs.schacher@gmail.com)

## Comité de carnaval Miss Alsace en automne

Le comité remercie chaleureusement la population pour sa générosité lors du porte à porte annuel ainsi que les commerçants et artisans pour leur soutien dans le projet de la construction d'un hangar.

Rectificatif :

Contrairement à ce qui a été



annoncé, l'élection de Miss Haut-Rhin ne sera pas organisée à Kembs.

Dans une convention signée entre notre commune et le Comité Officiel Miss Alsace, c'est l'élection de Miss Alsace qui aura lieu le dimanche 3 septembre 2017 à la salle polyvalente.

## au fil des mois

En mars et avril place à la nature

En mars, découverte du monde de la ferme.

Animations proposées :

Samedi 11 mars à 11h : "Storytime" histoires et chansons en français et anglais (espace conte)

Samedi 18 mars à 10h : "Atelier couture" réalisation d'un sac personnalisé "animal de la ferme"

Samedi 25 mars à 11h : "Les p'tites z'oreilles" - raconte tapis "Bonjour poussin"

En avril

Découverte des fruits et des légumes. Faites le plein d'informations sur les variétés, la saisonnalité, les façons de les cuisiner etc...

Spécial Pâques

Mercredi 5 avril à 14h30: rendez-vous à l'espace conte. A l'issue de l'après-midi, lamalas et boissons seront servis à l'ensemble des participants. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Enfants sous la responsabilité des parents.

Samedi 8 avril à 10h: bricolage

Nouveautés CDs: Les jeux chantés de mon bébé/Kungs/La La Land/Fishbach /Les percussions de Strasbourg/Shawn Mendès/Thibaud Cauvin/LP/Bonne nuit les petits.

## Jeunes sapeurs-pompiers Bourse multicollections

Les Jeunes Sapeurs-pompiers de Kembs & Environs tiennent "salon" pour la 17<sup>e</sup> édition le 12 mars 2017 de 9h00 à 17h00 à la salle polyvalente. Avis aux amateurs de cartes postales, timbres, monnaies, miniatures, BD, parfums, livres, papiers anciens, plaques émaillées, trains, meccanos, jouets, disques vinyles... la liste n'est pas exhaustive.

Entrée gratuite  
Casse-croûte et boissons, pâtisseries à toutes heures

A partir de 12h un repas :

Terrine et salade, rôti de porc forestière, nouilles au beurre au prix de 12 €

Renseignements et réservations : Gérard GANTZER au 03 89 48 42 47 ou [gerard.gantzer52@orange.fr](mailto:gerard.gantzer52@orange.fr)

## ASL Badminton Champions!

De mémoire d'entraîneur jeunes, le président du badminton club de Kembs, Benoît Laurent, n'avait jamais vu ça ! Pas moins de 10 titres de champions du Haut-Rhin sur les 24 en jeu et 15 titres de vice-champions glanés par les jeunes joueurs les 28 et 29 janvier à Wittelsheim. 170 jeunes de 16 clubs haut-rhinois étaient venus s'affronter. L'ASLBK a mené dans quasiment toutes les catégories. Un exploit après les 6 titres remportés la saison dernière. Ces résultats sont dus à

un travail collectif de l'ensemble des entraîneurs du club, tous diplômés, qui œuvrent sur près de 14 heures d'entraînement hebdomadaire réparties tous les jours de la semaine dans chaque catégorie d'âge : minibad, poussin, benjamin, minime, cadet et junior.

L'école de badminton du club, aujourd'hui labélisée 4 étoiles sur 5 fait désormais partie des 50 meilleures écoles de badminton Françaises.

Les adultes du club n'ont pas été en reste lors du championnat du Haut-Rhin en janvier dernier à Guebwiller avec 8 podiums dont le titre le plus convoité en double dame honneur pour les sœurs Schneider, Camille et Céline.

## RéCréActiv Bourse aux vêtements enfants et jouets...

La prochaine bourse aux vêtements enfants, jouets et matériels petite enfance aura lieu le dimanche 19 mars,

à la salle polyvalente. 120 exposants vous y accueilleront de 9h00 à 16h00. Tous les emplacements sont déjà attribués.



Les réservations pour la bourse du 18 mars 2018 seront ouvertes au stand d'inscription dès 9h00. Une restauration rapide sera assurée par l'association RéCréActiv.

## La boule kembsoise Vive la boule !

Le club de pétanque reprend du service avec une toute nouvelle équipe. Devenez membre de la Boule Kembsoise pour une cotisation annuelle de 15 € et venez passer un moment convivial autour d'une partie un jeudi sur 2 à 18h

à partir du mois d'avril aux terrains de boules près du stade (2,50 € pour tout public / 1 € pour les membres du club).

Pour tous renseignements :

Joël Roudaire au 06 23 34 59 53 ou [joel.roudaire@free.fr](mailto:joel.roudaire@free.fr)

## ASL tennis de table Menu truite FC Kembs Réunis Le concert

Traditionnellement on déguste du poisson le Vendredi Saint.

Cette année encore, l'ASL Tennis de Table de Kembs proposera des truites fraîches à venir choisir sur le parking de la salle polyvalente de Kembs le vendredi 14 avril 2017 de 09h00 à 12h00.

Elles pourront être préparées et vidées sur place à la demande.

(2.50 € la truite de min 250gr ou 10 € la grosse truite de 1 kg). Il est vivement conseillé de réserver en avance et d'indiquer, si vous désirez les emporter ou être livré à domicile. (\*) (supplément 2 €)

Réservations contacter :

Patrick Bollecker: 06 08 01 74 42

Pascal Goarin: 06 24 43 35 59

\*Livraison uniquement sur Kembs et sur réservation préalable.

Après des tournées débutées à l'international en Roumanie pour l'UNICEF en 2007 puis en France, Allemagne, États-Unis, Canada, Suisse, Jewly la Strasbourgeoise (originaire de Kembs) se produira à l'Espace Rhéna pour un concert exceptionnel le samedi 22 avril 2017 à 20h.



Sa voix sensuelle et chaude aux influences soul marque de son empreinte chaque lieu de concert qu'elle foule de ses pieds nus.

Réservations au : 06 80 48 40 98

## Les Amis du Patrimoine Lego, conférence et US car

Jusqu'au 26 avril, Philippe Prince présente une très belle et impressionnante exposition sur le thème du "monde des legos". Pompiers, trains, travaux publics, fusée... émerveillent les plus jeunes et les grands. Les enfants peuvent réaliser sur place des constructions en lego.

Vendredi 10 mars à 19h30, Jean Jacques Wolf archéologue qui a effectué les fouilles sur Kembs dans les années 1980, vous fera découvrir l'histoire de Cambete à l'époque romaine au travers d'une conférence "Entre Hardt et Rhin vue par un archéologue"

Samedi 20 et dimanche 21 mai, 2<sup>e</sup> week-end américain avec l'association des "Daltons" qui exposera sur le parking, une concentration de véhicules US des années 50



à nos jours. Buvette et restauration agrémenteront cette exposition.

La Maison du Patrimoine vous accueille tous les mercredis de 14h à 18h et le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 10h à 12h. Les groupes sont priés de réserver. Entrée gratuite.

Contact :

Céline Bach : 06 36 60 14 14 ou [kembs.bach@gmail.com](mailto:kembs.bach@gmail.com).

# Inscriptions aux écoles

## Aux écoles maternelles pour les enfants nés en 2014 :

• **LES LUTINS** : le vendredi 3 mars de 8h30 à 15h30.  
Téléphoner au 03 89 48 40 01 pour prendre rendez-vous.  
• **PAUL KLEE** : le jeudi 9 mars de 8h00 à 16h30.  
Téléphoner au 03 89 48 30 48 pour prendre rendez-vous.

## Aux écoles élémentaires :

• **JEAN MONNET** : les jeudis 16 et 23 mars de 8h30 à 12h et 14h à 16h.  
Téléphoner au 03 89 48 30 11 pour prendre rendez-vous.  
• **LEONARD DE VINCI** : les mardis 7 et 14 mars de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.  
Téléphoner au 03 89 48 30 22 pour prendre rendez-vous.

## Nouvelle directrice à l'ALSH 1, 2, 3 Soleil

Olivia Streicher, exerce depuis le 1<sup>er</sup> février, la fonction de directrice de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) 1, 2, 3 SOLEIL en remplacement de Claudette Walter. Elle a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'animation.



# Permanences informations logement

Vous avez des questions, un projet ou des difficultés dans le domaine du logement ?

L'ADIL 68 est là pour vous renseigner, vous conseiller et vous orienter. Location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité...

Les juristes de l'ADIL sont à votre écoute pour vous informer sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement et à l'urbanisme. Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits !

Grâce au soutien de Saint-Louis

Agglomération, vous pouvez consulter l'ADIL lors de ses permanences (sans rendez-vous) à :

• St-Louis, tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois, de 9h00 à 12h00, à la Maison des Associations, 3A avenue de Bâle

• Sierentz, tous les 2<sup>e</sup> jeudis du mois, de 9h00 à 12h00, à l'ancien siège de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, 57 rue Rogg Haas

Par téléphone au 03 89 46 79 50  
Toutes les coordonnées et horaires sont sur le site [www.adil68.org](http://www.adil68.org)

# "Parole de Familles 68"

L'UDAF du Haut-Rhin vient de mettre en ligne son site internet "Parole de Familles 68" dédié à tous les aidants familiaux : [www.aidants68.fr](http://www.aidants68.fr). Ce site est le fruit d'un engagement de l'UDAF du Haut-Rhin : celui de soutenir les solidarités familiales, d'aider toutes celles et tous ceux qui accompagnent un proche handicapé ou âgé en perte d'autonomie, en portant à leur connaissance ce que de nombreuses associations, services

publics et acteurs de proximité font pour eux (soutiens financiers, soutien moral, aides à domicile, aides à l'extérieur, droits aux congés et à la retraite, offres de répit, de repos,...). Celui-ci n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs existants, mais s'intègre dans une offre de soutien aux aidants déjà très riche sur le département.

UDAF 68, 7 rue de l'Abbé Lemire  
68025 COLMAR Cedex

# l'agenda

MARS	
Samedi 11	Heure du conte Médiathèque
Dimanche 12	Bourse toutes collections Salle polyvalente
Dimanche 19	Bourse petite enfance Salle polyvalente
Vendredi 24	A.G. Crédit Mutuel Salle polyvalente
Samedi 25	Loto du FCKR Salle polyvalente
AVRIL	
Samedi 1 <sup>er</sup>	Village propre
Dimanche 2	Concert de l'Harmonie municipale Espace Rhénan
Mercredi 5	Heure du conte Médiathèque
Samedi 8	Exposition
Dimanche 9	Artistes du Patelin Espace Rhénan
Dimanche 9	Journée jeux Salle polyvalente
Vendredi 14	Journée truites Salle polyvalente

# mémos

**Vacances scolaires**  
Reprise des cours le lundi 27 février

**Balayage des rues**  
11 et 12 avril

## Soirée des Associations

Vendredi 31 mars à 20h00  
à l'Espace Rhénan

A cette occasion seront honorées les personnes méritantes de nos associations locales pour des faits marquants intervenus au cours de l'année 2016.

Le p'tit LIEN est édité par la Commune de Kembs, 5 rue de Saint-Louis, tél. : 03 89 48 37 08 fax : 03 89 48 37 79 - Site internet : [www.kembs.fr](http://www.kembs.fr) e-mail : [kembs.info.lien@wanadoo.fr](mailto:kembs.info.lien@wanadoo.fr) Responsables de la publication : Gérard Kielwasser, maire, Suzanne Rudler, adjointe - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2017 / Conception, graphisme et mise en page : Jean-Pierre Gschwind Impression : Imprimerie de Saint-Louis Trendlé Bieler.

## Écrivez-nous !

Les colonnes du p'tit LIEN vous sont ouvertes. Écrivez-nous vos suggestions par courrier adressé ou déposé à la mairie ou par e-mail : [kembs.info.lien@wanadoo.fr](mailto:kembs.info.lien@wanadoo.fr) La date limite pour la remise des articles pour le prochain P'tit LIEN : 5 avril 2017.

# GRANDS ANNIVERSAIRES

Mois de Mars		
96 ans	WAMSTER née HÖCHST Anne-Marie	née le 25 03 1921
94 ans	BERTRAND née SANTACREU Josette	née le 30 03 1923
90 ans	KIEFFER née SCHMITT Marie	née le 16 03 1927
90 ans	ULL née STUDER Joséphine	née le 30 03 1927
86 ans	SPAETH Aimé	né le 07 03 1931
85 ans	ZIMMERMANN Roger	né le 25 03 1932
84 ans	ROOS André	né le 10 03 1933
82 ans	KEIFLIN née BILLICH Lucie	née le 02 03 1935
82 ans	WIEDERKEHR née PAOLI Sonja	née le 02 03 1935
82 ans	FRISCH Antoine	né le 13 03 1935
82 ans	HOSLY née WARY Elise	née le 25 03 1935
82 ans	TREY née BALAGNA Carmen	née le 25 03 1935
81 ans	CAPDEVIELLE née BELMUDES Lucienne	née le 02 03 1936
81 ans	MIKOLAJCZAK née SCHILLING Denise	née le 20 03 1936
80 ans	DOPPLER née SEEMANN Yvonne	née le 04 03 1937
80 ans	DECAIX née VAN SON Karin	née le 10 03 1937
80 ans	FRANK Jacques	né le 24 03 1937
80 ans	PANDIN Giovanni	né le 24 03 1937
Mois d'Avril		
94 ans	BLUM née HELD Hildegard	née le 11 04 1923
91 ans	BULBER René	né le 24 04 1926
88 ans	DEMARK née BECK Madeleine	née le 01 04 1929
87 ans	MEYER Robert	né le 07 04 1930
87 ans	RIETH née MULLER Thérèse	née le 07 04 1930
85 ans	SCHMITTER René	né le 02 04 1932
84 ans	KANNENGIESER Florent	né le 24 04 1932
84 ans	MUNCH née BLANC Marie Louise	née le 11 04 1933
84 ans	RENNWALD née ENZ Esther	née le 26 04 1933
83 ans	WENDLING née MEYER Germaine	née le 23 04 1934
82 ans	BAUMANN Gilbert	né le 03 04 1935
82 ans	ZIMMERMANN née KELLER Jeanne	née le 19 04 1935
81 ans	BOERNER Jules	né le 20 04 1936
81 ans	RAGGI Nazzareno	né le 20 04 1936
80 ans	ALLEMANN Roland	né le 13 04 1937

# état civil

## Les naissances

- 14.12.2016 Jade Sandra de SAZARIN Alexandre et FABRICI Joëlle
- 20.12.2016 Benjamin de COLLIN Loïc et KLESMANN Amélie
- 25.12.2016 Hamath Muhammad de SOW Oumar et SOW Khardiata
- 08.01.2017 Gauthier Marcel de BIGOT Loïc et LUINI Marion
- 17.01.2007 Elise de KUENTZ Rémi et RAGO Mélanie
- 02.02.2017 Nathan Pierre Philippe de THIEBAULD Régis et BECK Béatrice

## Les décès

- 16.12.2016 DEBENATH Edgar
- 21.12.2016 SCHIRMER Camille
- 24.12.2016 WALGENWITZ Paul
- 25.12.2016 METZGER Charles
- 31.12.2016 CLAD Jean
- 04.01.2017 DIETSCHIN née MEISTER Jacqueline
- 08.01.2017 SCHARTNER René
- 20.01.2017 SCHMITT née PETER Elise
- 28.01.2017 DREYER née JENNI Marie

## CONFERENCE-DEBAT

### Les tiques : une menace à ne pas prendre à la légère

Un panneau "Gare aux tiques" a été installé à l'entrée de la forêt à Kembs. Ce panneau vous informe sur les précautions à prendre contre les tiques, avant de s'aventurer dans la forêt, comment extraire la tique et de l'importance des maladies qu'elles transmettent à l'homme (la maladie de Lyme). Pour continuer cette action, nous vous invitons à une conférence-débat qui aura lieu :

Le mercredi 22 mars 2017 à 20h00 à l'Espace Rhénan de Kembs (entrée libre et gratuite)

Participeront à cette soirée :

- La MSA - médecins
- L'ONF (Office National des Forêts)
- La CAAA (Caisse d'Assurance Accidents Agricoles d'Alsace-Moselle)

## Nouvelles conditions de sortie du territoire national des mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs est mis en œuvre. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Néanmoins le formulaire CERFA (n° 15646\*01) sera accessible sur le site de la commune ([www.kembs.fr](http://www.kembs.fr)) ou mis à la disposition des usagers à la mairie de Kembs.

Cette autorisation de sortie de territoire doit être présentée par le mineur à chaque sortie du territoire national, accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire. Elle s'applique à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques, etc.) dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

Cette autorisation de sortie de territoire doit accompagner la carte d'identité ou le passeport en cours de validité et ne peut en aucun cas remplacer une pièce d'identité valide. La durée de l'autorisation ne peut excéder un an à compter de sa date de signature.

Cette autorisation de sortie de territoire est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité.